

Commune d'HAGETAUBIN
Séance du Conseil Municipal du 17 Juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 17 Juin à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOUAILLARDOU Frédéric, Maire.

Date de la convocation : 12 Avril 2021

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : GOUAILLARDOU – BAYACQ – BERTRAN – CAZALE - DARRACQ - FOURQUET – FOURNIER - GOALARD - LABOURDETTE – LAFFITTE - NICOLAS - PRAT - RICHARD.

Excusés : CRUZALEBES – FATIGUE

Secrétaire de séance : BERTRAN Aurore

Ordre du jour :

- Attribution des subventions 2021
- Questions diverses

Il est donné lecture du compte rendu de la séance précédente qui est adopté par tous les membres présents.

N°1 – Attribution des subventions 2021
N° Ordre 10/2021

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que lors du vote du budget primitif il a été prévu à l'article 6574 (subvention aux associations) une somme de 6 500 €. Il informe l'assemblée des différentes demandes qu'il a reçu à ce jour. Mme RICHARD pour l'association socio-culturelle et M. GOALARD pour les manchots précisent que vu que l'an dernier aucune manifestation n'a eu lieu, en 2021 ils ne sollicitent pas de subvention. Ouï les informations complémentaires de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- APE Hagétaubin	230.00 €
- ACCA de l'Aubin	160.00 €
- Alerte Hagétaubinoise	300.00 €
- Caisse de l'école d'Hagétaubin	550.00 €
- AVAL	100.00 €
- Club Aci qu'em Pla	400.00 €
- Coopérative résidence Le Temple	100.00 €
- Comité des Fêtes	1 000.00 €
- Soins à domicile	500.00 €
- Le lien social	50.00 €

QUESTIONS DIVERSES

- City Stade : Monsieur le Maire présente les devis de 2 sociétés : Agor Espace et Tennis d'Aquitaine. La proposition de Tennis d'Aquitaine étant moins disante est retenue, néanmoins nous allons demander un devis complémentaire afin d'intégrer une aire de jeux. Nous attendons le projet d'aménagement de l'ensemble que doit nous présenter la CCLO afin d'envoyer un dossier complet pour la demande de subvention auprès du conseil départemental.
- Monsieur le Maire fait le point sur les travaux qui ont été réalisés : L'abri bus route de Labeyrie a été monté grâce à l'aide de conseillers bénévoles, le terrassement de la bâche incendie chemin de Moureu est terminé.
- Mme FATIGUE a mis à jour le plan du cimetière du Bourg.
- Réfection de la voirie en enrobé chemin de Larrouyat.
- Monsieur le Maire donne diverses informations relatives à la CCLO

Le Maire,